

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-27-00004

Arrêté n°2025/23 modificatif relatif à la
Commission Permanente de la Conférence
Régionale de la Santé et de l'Autonomie
d'Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE
ARRÊTÉ N°2025/23
Arrêté modificatif relatif à la Commission Permanente
de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France
LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment les Collèges L.1432-1, L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-53 ;
- VU** L'arrêté n° 2024/07 relatif à la composition Commission Permanente de la Conférence Régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n°2025/36 du 23 octobre 2025 modifiant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France
- VU** L'arrêté DS n°104/2024 du 18 juin 2024 portant délégation à Madame Marion BOUGEARD, Directrice de la démocratie en santé et de la communication de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France ;
- VU** Les désignations :

Au titre des présidents des commissions spécialisées (vice-présidents de la commission permanente)

- **Monsieur Louis MATIAS**, président de la Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux (CSMS) en remplacement de Monsieur Sylvain DENIS
- **Monsieur Yvan TOURJANSKY** président de la Commission prévention en remplacement de Madame Isabelle GREMY
-
- **Monsieur le docteur Christophe LAMISSE**, président du Groupe régional de santé mentale (GRSM)

Au sein du collège 2, des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux :

- **Au titre des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 du code la santé publique de :**
- **Monsieur Dominique ZEZIMA (France-Rein Paris)** au titre de suppléant en remplacement de Madame Odile BASSE.

Au sein du collège 3 représentants des conseils territoriaux de santé, de :

- **Monsieur Bernard JABIN (CTS 75)** au titre de titulaire en remplacement de Monsieur Pierre CABRET
- **Madame Romy LASSERRE (CTS 75)** au titre de suppléante en remplacement de Monsieur Bernard JABIN

Au sein du collège 6 acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé de :

- **Madame Isabelle GREMY (Haut conseil de santé publique)** en tant que titulaire

Au sein du collège 7 des offreurs de santé :

- **Au titre des établissements privés de santé à but lucratif, de :**
- **Madame Héléna KISLER-ELKOUBY (FHP IDF)** en tant que titulaire en remplacement de Madame Dominique BOULANGE et de **Madame Dominique BOULANGE (FHP IDF)** en tant que suppléante en remplacement de Madame KISLER-ELKOUBY.
- **Au titre des établissements publics de santé, de :**
- **Monsieur Damien HUGOT (FHP IDF)** en tant que titulaire en remplacement de Monsieur Eric CLAPIER

ARRÊTE

COLLÈGE 1^{er} : L'arrêté 2024/7 du 16 février 2024 est modifié et la composition de la Commission Permanente de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France est fixée de la manière figurant en annexe du présent arrêté.

COLLÈGE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

COLLÈGE 3 : Le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 27 octobre 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Île-de-France
Denis ROBIN

Par délégation,

Signé

Corentine NEPPEL
Directrice adjointe en charge de la
démocratie en santé
Direction de la démocratie en santé et
de la communication – DESCOM

ANNEXE

Composition de la Commission Permanente de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France

- En tant que présidents de la CRSA et des commissions spécialisées (vice-présidents de la commission permanente) :

Titulaires
Le président de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA): Monsieur Renaud COUPRY
Le président de la Commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS): Monsieur Francis BRUNELLE
Le président de la Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux (CSMS) : Monsieur Louis MATIAS
Le président de la Commission spécialisée de la prévention : Monsieur Yvan TOURJANSKY
Le président de la Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé (CSDU) : Monsieur Jean WILS
Le président du Groupe régional de santé mentale (GRSM) : Docteur Christophe LAMISSE

Collège 1 : Le premier collège est composé de représentants des collectivités territoriales.

Il comprend deux membres :

Titulaires	Suppléants
Monsieur le Président du Conseil Départemental de Seine-et-Marne ou son représentant titulaire : Madame Anne GBIORCZYK, Vice-présidente déléguée de l'enfance, de la famille et de la présence médicale	Monsieur Bernard COZIC, Vice-président délégué aux solidarités Madame Véronique VEAU, Vice-présidente en charge de la culture et du patrimoine

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

Collège 2 : Le deuxième collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux :

a) Pour les associations agréées au titre de l'Collège L.1114-1 du code la santé publique :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Sidi Mohammed GHADI (Association des familles victimes du saturnisme)	Dominique ZEZIMA (France Rein Paris) Monsieur Jean-Pierre BESNARD (VMEH – Visite des malades dans les établissements hospitaliers)
En attente de désignation	En attente de désignation

Collège 3 : Le troisième collège est composé de représentants des conseils territoriaux de santé :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Bernard JABIN (CTS 75)	Romy LASSERRE (CTS 75)

Collège 4 : Le quatrième collège est composé des partenaires sociaux :

a) Pour les organisations syndicales de salariés représentatives :

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle CAYLA (CFDT IDF)	Monsieur Philippe PATRY (CFDT IDF) Madame Gwenaëlle YVINEC (CFDT IDF)

Collège 5 : Le cinquième collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociale :

Titulaire	Suppléants
Monsieur Pascal BOUCART (URIOPSS IDF)	Monsieur Simon BURRUNI (URIOPSS IDF) Madame Judith OLLE (URIOPSS IDF)

Collège 6 : Le sixième collège est composé d'acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé :

Titulaires	Suppléants
Isabelle GREMY (Haut conseil de santé publique)	En attente de désignation

Collège 7 : Le septième collège est composé des offreurs des services de santé :

a) Pour les établissements publics de santé :

Titulaires	Suppléants
Damien HUGOT Délégué régional adjoint (FHF IDF)	Madame Isabelle PERSEC- Déléguée régionale (FHF IDF)

b) Pour les établissements privés de santé à but lucratif :

Titulaires	Suppléants
Madame Helena KISLER-ELKOUBY, Déléguée générale (FHP IDF)	Monsieur Patrick SERRIERE, Président de la Fédération Hospitalière Privée Ile-de-France (FHP)
	Madame Dominique BOULANGE, Présidente du centre médico- chirurgical Ambroise Paré, Pierre CHEREST et HARTMANN (92) (FHP IDF)

c) Pour les présidents de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Docteur Marc ZARKA Clinique de L'Essonne, Évry-Courcouronnes	Docteur Jérôme HORVILLEUR Institut Cardiovasculaire Paris Sud Docteur Marine COROIR Clinique Maussins Nollet, Paris

d) et e) Pour les personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées et des personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
Madame Claire PARDOEN, Directrice URIOPSS IDF	Madame Charlotte LEBRUN URIOPSS IDF

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

f) Pour les unions régionales des professionnels de santé libéraux (URPS) :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	Madame Anne-Sophie HADELER, URPS Orthophonistes IDF
	Docteur Eric DOURIEZ URPS Pharmaciens IDF

Collège 10 : Le huitième collège est composé des personnalités qualifiées :

Titulaire
Monsieur Jean-Pierre BURNIER
Madame Olivia GROSS, vice-présidente de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé